



**PROJET
PEDAGOGIQUE
JARDIN
D'ENFANTS
« LES PETITES
GALOCHES »**

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P 4
I. PRESENTATION GENERALE	
a. Cadre de vie.....	P 5
b. Groupe d'enfants.....	P 5
c. Equipe et compétences.....	P 5-6
d. Organisation et concertation.....	P 6-7
II. DE LA PRE-INSCRIPTION A LA FAMILIARISATION	
a. Pré-inscription.....	P 8
b. L'inscription.....	P 8
c. La familiarisation.....	P 8-9
III. MA JOURNEE AU JARDIN D'ENFANTS	
a. Journée type.....	P 10
b. L'accueil au quotidien.....	P 10-11
c. Les moments clés de la journée.....	P 11
IV. LES VALEURS ET PRINCIPES	
a. La notion d'accueil et de sécurité affective	
1. L'accueil jour après jour.....	P 12
2. L'importance du doudou et/ou sucette.....	P 12
b. Le développement des compétences par la mise en place d'activités d'éveil et de socialisation	
1. Jeu libre et spontané.....	P 13
2. Les activités dites « plus dirigées ».....	P 13-14
3. Animations récurrentes et ponctuelles.....	P 14-15
4. Partenaires.....	P 15-16
5. Temps forts.....	P 16
c. Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie	
1. Grâce à la répétition des gestes de la vie quotidienne	P17
2. Grâce à l'aménagement de l'espace	P 17
3. Grâce à la construction de repères.....	P 17
d. L'observation et la verbalisation au cœur des pratiques professionnelles	
1. L'accueil des sentiments.....	P 17
2. Les règles de vie.....	P 17
3. Le respect	P 17-18
4. La communication bienveillante.....	P 18
5. Pédagogie et neurosciences.....	P 19

V. LES AUTRES TEMPS FORTS

a. Repas

1. La préparation des repas.....P 20
2. Le déjeuner.....P 20
3. Le goûter.....P 20
4. Les repas festifs.....P 20

b. Sommeil

1. Les lieux de repos.....P 21
2. Le déroulement de la sieste.....P 21-22

c. Changes

1. Soins.....P 22
2. Changes.....P 22
3. Acquisition de la propreté.....P 22-23

VI. L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

a. La structure.....P 24

b. L'accueil des enfants en situation de handicap.....P 24

c. Des outils précieux

1. Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)P 24-25
2. Les fiches d'observations.....P 25
3. Le soutien aux familles.....P 25

VII. SANTE / SECURITE / HYGIENE

a. Santé.....P26

b. Sécurité.....P 26

c. Hygiène.....P 26

VIII. LES OUTILS DE TRANSMISSIONS

a. Des supports pour symboliser et maintenir le lien parents-enfants.....P 27

b. Les transmissions aux familles.....P 27

c. Le cahier « Koi 2 9 ? » (Quoi de neuf ?).....P 27

d. Drive.....P 27

CONCLUSIONP 28

INTRODUCTION

Le jardin d'enfants ouvert en septembre 2011 est implanté au cœur du pôle Petite enfance géré par la Municipalité. Il s'inscrit en complémentarité avec les autres secteurs existants : (crèche, périscolaire et écoles). Il a une capacité d'accueil de 17 places et a pour but d'accueillir les enfants de 2 à 4 ans. C'est une structure intermédiaire pour la famille entre la crèche ou l'assistante maternelle et l'école. Il développe des actions répondant à plusieurs objectifs.

Les objectifs du jardin d'enfants :

- Répondre aux besoins des familles en matière d'accueil pour leur enfant avant son entrée à l'école
- Offrir un accueil de qualité respectueux des besoins individuels des enfants dans un cadre sécurisé et adapté permettant l'accompagnement des enfants dans leurs différentes acquisitions.
- Développer la socialisation de l'enfant grâce à une approche en douceur de la collectivité et en le préparant à son entrée à l'école.
- Promouvoir l'autonomie de l'enfant en cultivant le désir naturel d'apprendre du jeune enfant aux côtés d'adultes bienveillants afin de renforcer la confiance en soi.

I. PRESENTATION GENERALE

a. Cadre de vie

Il est important que les espaces soient bien définis car ils sont des repères pour l'enfant et peuvent l'aider à mieux appréhender le déroulement de sa journée.

Un sas d'entrée : chaque enfant a un casier dans lequel sont déposées ses affaires personnelles.

Un large couloir avec des porte-manteaux accessibles aux enfants et repérables grâce à une signalétique particulière (image personnelle) aide l'enfant à se repérer et à se préparer avec l'aide d'un adulte (vêtements, chaussures). Ce couloir donne accès aux diverses pièces dont la salle de vie et permet aussi de se mouvoir pour pratiquer des jeux plus moteurs.

Une salle de vie ou salle de jeux, vaste espace aménagé en différents coins avec des jeux adaptés à disposition. Un espace défini avec des tables, des chaises et des tabourets fait office de coin repas pour midi.

Une salle d'activités avec un chevalet près d'un point d'eau permet de s'adonner à diverses activités artistiques (peinture, sable ...) ou de prendre le goûter et permet la sectorisation du groupe d'enfant.

Un espace détente (inspiration Snoezelen) aménagé avec des tapis et divers accessoires sensoriels (balles de massage, projecteur de lumières).

Deux salles de repos permettant de respecter le plus possible le rythme de chacun.

Les sanitaires avec un tapis de change, des petits WC et des lavabos.

Le bureau de la direction : lieu de rencontre et d'échanges avec les parents, les collègues.

Un jardin extérieur avec des équipements adaptés aux enfants, espace commun avec la crèche favorisant les rencontres.

b. Groupe d'enfants

Le jardin d'enfants accueille 17 enfants de 2 à 4 ans.

c. Equipe et compétences

L'équipe est composée de 6 personnes :

- 1 directrice
- 1 éducatrice de jeunes enfants à mi-temps
- 2 auxiliaires de puériculture
- 1 agent titulaire du CAP petite enfance
- 1 agent d'entretien

Tenant compte de l'effectif et des normes réglementaires, un adulte pour 8 enfants de moins de 3 ans, l'équipe permanente d'encadrement est constituée de 3 professionnelles fonctionnant en binômes. Une troisième personne vient en renfort dès 9h30 le matin pour les activités, aider au repas et à l'entretien de l'espace repas.

La directrice et son adjointe sont chargées du bon fonctionnement de l'établissement. Elles veillent à l'application des règles d'hygiène et de sécurité, ainsi qu'au développement et au bien-être des enfants. Elles sont en contact permanent avec les familles. Elles sont consultées pour l'admission des enfants et le recrutement du personnel. Elles font le lien entre l'équipe et les services administratifs de la mairie et entretiennent les relations avec les partenaires institutionnels (CAF, MSA, Conseil Général etc...).

Elles sont garantes de l'élaboration et de la mise en place du projet pédagogique, ainsi que du respect du règlement de fonctionnement. Elles favorisent le développement et l'épanouissement de l'enfant en tenant compte de son rythme et de ses besoins. Elles dynamisent l'équipe et coordonnent les animations.

Une aide-éducatrice diplômée recrutée en tant qu'auxiliaire de puériculture : elle assure la continuité de direction par délégation, est chargée de projets, est garante de la prise en charge globale du groupe d'enfants.

Les auxiliaires de puériculture veillent au bien-être de l'enfant. Elles assurent une prise en charge globale de l'enfant, dans les soins quotidiens de maternage, ainsi qu'à travers la mise en place d'activités adaptées. En cas d'urgence ou d'absence de la directrice et de son adjointe, elles assurent la continuité de direction.

Les accompagnantes petite enfance (titulaires du CAP Petite enfance) participent à l'accueil des enfants et aux activités mises en place. Elles accompagnent les enfants dans les différents moments de la vie quotidienne.

Elles veillent à l'hygiène du linge et des locaux. Elles sont formées à la préparation des repas et à la méthode HACCP pour le respect des normes d'hygiène.

A noter : Les repas sont livrés en liaison chaude et froide par le restaurant scolaire (sauf certains jours des vacances scolaires : repas confectionnés sur place).

L'agent d'entretien intervient en dehors du temps de présence des enfants, afin d'assurer l'hygiène et la désinfection des lieux et des matériels, selon des protocoles écrits et affichés.

Chaque membre de l'équipe est responsable de la sécurité, du bien-être et de l'adaptation

d. Organisation et concertation

Pour permettre à l'équipe d'échanger et d'organiser le travail des réunions sont planifiées en soirée. Afin d'impulser des nouveaux projets et de travailler en harmonie, l'équipe choisit un nouveau thème de travail et de décoration chaque année.

D'autre part, les agents suivent des formations par l'intermédiaire du CNFPT sur des thèmes divers (réunions, encadrements, lien à la parentalité, développement de l'enfant).

De plus des séances d'Analyse Pratique Professionnelle avec un psychologue ainsi que d'autres formations extérieures spécifiques à la petite enfance ou à la gestion du service peuvent être programmées pour améliorer les pratiques professionnelles et aider à la remise en question des agents.

Le soutien professionnel de l'équipe est assuré par le rattachement du service à la direction générale des services de la Mairie qui assure la tutelle des services dédiés à l'enfance et à la jeunesse.

Enfin, le soutien est assuré par le contact avec les élus en charge de la structure petite enfance.

Un médecin vacataire rattaché à la crèche assure un rôle de prévention, de conseil et de formation auprès de la structure.

II. DE LA PRE-INSCRIPTION A LA FAMILIARISATION

a. Pré-inscription

Dossier de pré-inscription crèche et jardin d'enfants à compléter et à retourner par mail à l'adresse

creche@saint-paul-en-jarez.fr

jardin-enfants@saint-paul-en-jarez.fr

Pour les inscriptions en septembre, une commission d'admission statuera sur votre demande fin mars. Une réponse par mail vous sera apportée courant avril.

Pour les inscriptions en janvier, une commission d'admission statuera sur votre demande courant octobre et une réponse par mail vous sera apportée courant novembre.

Si votre réponse est positive, vous recevrez par mail un dossier d'inscription à compléter. Pour finaliser l'inscription, un rendez-vous vous sera donné à partir du mois de mai où nous vous évoquerons la période de familiarisation de votre enfant et une visite de la structure sera faite.

b. L'inscription

La directrice, son adjointe ou l'aide-éducatrice reçoivent les familles pour finaliser le dossier d'inscription, partager autour du fonctionnement et des valeurs du service, visiter les locaux et rencontrer l'équipe présente. Elles sont invitées à partager avec elles leurs ressentis, leurs craintes et leurs souhaits et peuvent planifier le temps de la familiarisation.

c. La familiarisation

C'est le temps nécessaire aux familles pour se familiariser avec le personnel et les lieux, il est modulable en fonction des besoins des parents et des enfants.

Cette adaptation permet aux familles d'échanger avec les professionnelles, de partager et de transcrire les premières habitudes de vie de leur enfant sur la fiche « à petits pas » (document repère pour la prise en charge des enfants) tout en instaurant un climat de confiance pour permettre à chacun de se séparer en douceur et en toute sécurité.

3 jours consécutifs, l'enfant reste en présence de son ou ses parent(s) (même horaire 3 x 2 heures matin ou après-midi) **avec la même professionnelle, dans le même espace avec les mêmes jeux**, puis seul sur des temps de plus en plus longs comprenant un repas ou une sieste. Ceci ayant été pris en compte grâce aux avancées sur les neurosciences.

Accueillir un jeune enfant, c'est considérer et reconnaître qu'il se sépare du milieu familial sur un temps et une durée donnée.

L'accompagnement et la place réservés aux familles par les professionnelles représentent des éléments capitaux pour faciliter la séparation et l'intégration de l'enfant dans l'établissement.

Cette période autrefois appelée « adaptation » a toujours fait l'objet d'un suivi particulier où les professionnelles retranscrivent les ressentis et vécus des enfants et parents lors de ces moments-là. Depuis 2018, le terme familiarisation est apparu prenant davantage en compte les avancées sur la connaissance du cerveau de l'enfant à travers les neurosciences.

L'accompagnement et la place réservée aux familles par les professionnelles représentent des éléments capitaux pour faciliter la séparation et l'intégration de l'enfant dans l'établissement. Le temps de familiarisation fait l'objet d'un suivi particulier où les professionnelles retranscrivent les ressentis et vécus des enfants et parents dans ces moments-là. Des bilans ou rencontres avec les familles permettent de valider la bonne adaptation de leur enfant et d'entendre leurs remarques, toujours dans l'idée d'une prise en charge plus individuelle possible au sein d'un lieu collectif mais aussi de prendre en compte de nouvelles attentes. Associer les parents, c'est renforcer les liens avec les familles ce qui est primordial. Nous considérons en effet que les parents sont les premiers éducateurs de leur enfant et nos partenaires, et que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur pleine participation, qu'en reconnaissant le rôle de ceux-ci dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons ainsi le lien social.

Que nous apporte les neurosciences ? :

« La répétition des informations permet à l'enfant anticiper. Il est nécessaire que l'enfant vive au moins trois fois le même événement **dans des conditions identiques**. Il se construit en faisant des observations et des calculs de probabilités qui lui permettent de se sentir en sécurité et ensuite d'anticiper et d'accepter la nouveauté. Il recherche des relations de cause à effets. En ayant observé une situation identique 3 fois de suite, il la considère probable et donc prévisible. Il fait des hypothèses et teste ses hypothèses en action. Après 3 jours, il peut faire d'autres découvertes. »

La personne référente : un repère pour l'enfant et ses parents.

Les auxiliaires de puériculture sont les référentes des tout-petits pour leur prise en charge globale grâce à une connaissance de leur rythme de vie et aux échanges réguliers avec les familles. Il s'agit surtout d'une référente **pendant la familiarisation** : cela permet aux parents d'avoir un interlocuteur privilégié pour les échanges, le recueil d'informations, les premiers accueils.

La référente fait le lien entre l'enfant et le reste de l'équipe qui va aussi s'occuper de lui, toute l'équipe reste vigilante à ses acquisitions, son évolution (fiche de suivi mise à jour en réunion). La notion de référence est moins importante ensuite lorsque l'enfant a grandi ; il peut alors s'ouvrir à d'autres personnes et partager des moments plus collectifs.

III. MA JOURNEE AU JARDIN D'ENFANTS

a. Journée type

7h30 -8h30	Accueil des enfants à la crèche
8h30-9h15	Accueil des enfants au jardin d'enfants
9h15-9h45	Rituel du matin (nous nous disons bonjour en chantant) temps chanson et d'un verre d'eau (gourde)
9h45-10h	Passage aux toilettes à la demande
10h-10h45	Roulement de différents ateliers => Activité ou animation / jeux libres ou dirigés Ex : peinture, éveil musical / dînettes, puzzles. Si le temps le permet : jeux en extérieur (en ½ groupes ou groupe entier)
10h45-11h15	Passage aux toilettes / changes suivi du lavage des mains
11h15-11h30	Jeux libres
11h30 de septembre aux vacances de la Toussaint	Accueil : Départ des enfants restant en matinée et arrivée des enfants scolarisés le matin. Les enfants sont accompagnés de l'école au jardin par les professionnelles sauf pour l'école des Pins où les enfants mangent sur place.
11h30-12h20	Repas
12h20-12h30	Préparation à la sieste=> Passage aux toilettes, déshabillage, temps calme (musique relaxante, massage, histoires...)
12h30	Accueil et/ou départ
12h30-15h	Sieste
14h30-15h30	Levers échelonnés et passage aux toilettes / changes / lavage des mains /Activités ou animations / Jeux libres ou dirigés puis rangement
15h30-16h15	Goûter
16h15-16h30	Premiers départs
16h30-18h	Départs au jardin d'enfants – jeux libres
18h-18h30	Les enfants accompagnés d'une professionnelle regagnent la crèche pour des petits ateliers ou jeux libres.

b. L'accueil au quotidien

Cet espace est un lieu éducatif pour les enfants qui respecte leur individualité et leur rythme tout en accordant une grande place à la bienveillance et bienveillance.

En effet, le regard de confiance de l'adulte permet à l'enfant de développer une sécurité intérieure solide, qui lui permet d'affronter le monde et de se confronter aux autres. Il peut nouer des relations humaines constructives, prendre des décisions librement et conserver son libre arbitre et son individualité au sein d'un groupe. Tout au long de l'année, les enfants vont évoluer en fonction de leurs besoins, de leurs niveaux de développement, de leurs compétences mais surtout de leur sensibilité.

L'équipe du jardin s'inspire de la pédagogie Montessori, celle-ci repose sur l'éducation

sensorielle de l'enfant, ainsi les sens sont au service de la découverte. L'éducation transmise dans un climat d'affection est considérée comme « une aide à la vie » et une « aide à faire seul ».

Ainsi, le rôle de l'adulte est de créer une atmosphère de calme, d'ordre et de joie dans la structure, d'encourager les enfants dans tous leurs efforts leur permettant de développer la confiance en soi et la discipline intérieure. Savoir observer de manière constructive et savoir quand intervenir et comment, est l'un des talents les plus importants à développer avec la pédagogie Montessori.

c. Les moments clés de la journée

La journée est structurée afin de permettre aux enfants de se construire des repères.

Au jardin d'enfants, 3 temps indissociables vont s'imbriquer au cours de la journée permettant à chacun de s'exprimer différemment :

- Le jeu libre
- L'activité
- La vie quotidienne

Ainsi une journée type s'articule autour de jeux libres divers mis à disposition, d'une activité proposée par l'adulte ou choisie en toute autonomie (individuelle ou en groupe), d'une « récréation » à l'extérieur (ou jeux moteurs à l'intérieur) et des temps de repas, sommeil et toilette. Tout cela revenant régulièrement et en alternance afin de respecter les rythmes et les besoins de l'enfant.

IV. LES VALEURS ET PRINCIPES

A Saint-Paul-en-Jarez, un certain nombre de valeurs et de principes sont garants de notre projet :

- 1/ La notion d'accueil et de sécurité affective, la prise en compte des émotions**
- 2/ Le développement des compétences par la mise en place d'activités d'éveil et de socialisation**
- 3/ Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie**
- 4/ L'observation et la verbalisation au cœur des pratiques professionnelles**

a. La notion d'accueil et de sécurité affective

Le moment de l'accueil comprend la séparation de l'enfant avec sa famille mais aussi le temps des retrouvailles.

L'objectif principal est de répondre aux besoins de sécurité physique et affective éprouvés lors des séparations enfants-parents.

L'équipe attache une importance toute particulière à ce moment clef de la journée en favorisant les échanges avec les familles.

Véritable processus d'accompagnement à la séparation, l'accueil se déroule en plusieurs étapes.

1. L'accueil jour après jour

Il s'agit pour les parents de transmettre les informations utiles à la prise en charge de leur enfant.

Chaque enfant est accueilli individuellement dans le respect des petits rituels mis en place par l'équipe ou la famille (faire un câlin, l'installer à un jeu, avoir son doudou ...)

2. L'importance du doudou et/ou sucette

Ils sont autorisés et en libre accès à tout moment pour leur sécurité affective. Les professionnelles invitent cependant les enfants à les poser lors des activités et des repas et sont rangés avec les enfants dans le sac après la sieste.

b. Le développement des compétences par la mise en place d'activités d'éveil et de socialisation

Le jeu est une activité à part entière au jardin d'enfants, il permet à l'enfant de se structurer et de construire son rapport à l'autre.

L'équipe travaille régulièrement sur l'aménagement des espaces de jeux pour répondre aux différents besoins des enfants.

Différents coins sont mis en place pour faciliter les activités : coins calmes avec livres, coins

jeux symboliques, tables pour les activités...

Un roulement de jouets est effectué toutes les 6 semaines environ.

L'emprunt de jeux au ludobus et au Syndicat Intercommunal du Pays du Gier de malles pédagogiques permet de diversifier le stock.

1. Jeu libre et spontané

Il représente un temps important au jardin d'enfants mais libre ne veut pas dire seul, l'adulte est partenaire de l'enfant mais sans induire le jeu.

Le jardin extérieur offre d'autres espaces de jeux que nous exploitons dès que possible.

Ce temps s'articule autour de plusieurs types d'objet ludiques (cf. **ESAR**):

- **Des jeux d'Exercices** : tapis d'éveil, ballons, boîtes à forme, structure de psychomotricité...
Ce sont les jeux qui développent tous les sens.
- **Des jeux Symboliques** : coin dînette, déguisement, garage, poupées...
Ce sont les jeux du faire semblant, jeux d'imitations.
- **Des jeux d'Assemblage** : cubes, légos, puzzles, ...
Ce sont les jeux qui apprennent à coordonner la gestuelle.
- **Des jeux de Règles** : loto, memory ...
Ce sont des jeux qui sont régis par un code précis et des règles.

D'un coin bibliothèque : des livres en accès quotidien et à la portée de l'enfant, et d'autres livres proposés lors d'une activité lecture.

2. Les activités dites « plus dirigées »

Elles sont proposées régulièrement aux enfants en petits ateliers.

Elles se découpent en 3 secteurs principaux, les jeux moteurs, les activités cognitives et les activités de motricité fine.

- **Les jeux moteurs** : piscines à balle, toboggan, tricycles, ballons...permettent à l'enfant de développer des activités motrices pour le plaisir et en impliquant le corps dans sa globalité
- **Les activités cognitives** : jeux de règles, de construction, encastremements, lotos...font davantage appel aux compétences intellectuelles des enfants.
- **Les activités de motricité fine développant l'expression graphique et sensorielle** : dessin, collage, gommette, découpage, peinture avec différents outils, manipulation et

transvasement (sable, eau, flocon de maïs, bouchons...), modelage (pâte à modeler, pâte à sel ...), la pâtisserie est une activité proposée chaque semaine pour le plus grand plaisir de tous.

Les activités sont réalisées au fil des événements annuels (fête, saison) et en lien avec le thème retenu chaque année par l'équipe, ce qui permet de varier le décor du jardin d'enfants et de créer une dynamique de projets (ex : les couleurs, le cirque)

Aucune activité n'est imposée mais elle est proposée en tenant compte du niveau de développement et de l'intérêt des enfants.

Passée la phase primordiale de découverte, d'exploration sensorielle, l'enfant a besoin d'un minimum d'explications, de consignes, ou d'une démonstration de l'adulte pour devenir progressivement autonome dans l'acquisition de certains gestes et pratiques et permettre aussi le bon déroulement de l'activité.

Le but recherché sur ces temps-là, peut varier selon la tranche d'âge et le type d'activité.

La notion d'expérience vécue et de plaisir l'emporte sur la notion de résultat. A noter que ce n'est pas parce que l'enfant n'a rien produit qu'il n'a rien fait !

Dans la pédagogie Montessori, de nombreuses activités se réfèrent à la vie quotidienne (ex verser de l'eau à l'aide d'un broc), « il existe des règles de base concernant le comportement et la propreté. En dehors de cela, les enfants sont libres de choisir l'activité qu'ils veulent et d'y « travailler » aussi longtemps qu'ils veulent. »

3. Animations récurrentes et ponctuelles

Les animations apportent à la vie quotidienne du jardin d'enfants des moments de plaisir partagés par l'ensemble des enfants et adultes : plaisir de la nouveauté mais aussi de la répétition, de la créativité où l'imaginaire tient une place centrale.

Elles émanent d'un travail d'équipe et peuvent être ponctuelles, régulières ou de véritables rituels tels que :

- Le chant et les comptines
- Les fêtes d'anniversaire : préparation du gâteau par les enfants, puis décor festif, dégustation du gâteau avec chansons et photos ou film...
- La danse et l'expression corporelle, le maquillage et les déguisements
- La relaxation et l'écoute musicale lors du temps calme avant la sieste
- La lecture d'histoires
- Les parcours de motricité. Ils sont mis en place grâce à du matériel acheté ou emprunté de façon régulière. L'équipe a travaillé avec l'association « Pirouette et comptine » plusieurs années et continue à se former dans ce domaine.

D'autres temps d'animation sont programmés grâce à la venue d'intervenants dans différents domaines et proposées en petits groupes sur des périodes plus ou moins longues selon les projets :

- **De l'éveil musical :** l'objectif est de mettre les enfants en situation de découverte sensorielle par la manipulation, l'écoute, l'exploration vocale, la découverte des

matières en se basant sur la notion de plaisir.

- **Du yoga ludique** : cela comprend la découverte de postures, d'exercices respiratoires, d'apprentissage des sens, en utilisant des chants, massages, moments de détente, de la manipulation d'objets, de l'exploration dans l'espace.
- **Des séances d'auto-massage ou de massages entre enfants** : ces massages sur vêtement sont adaptés aux enfants de 2-3 ans, avec la permission de ceux-ci, l'adulte guide les mouvements de l'enfant mais ne le masse pas. Proposition de s'auto-masser à travers de petites histoires imagées mettant en scène des éléments de la nature, des animaux ou des personnages adaptés à leur âge et très appréciés. Différents petits jeux avec des balles, tissus, plumes et autres accessoires de massage permettent des activités sensorielles de détente, de respiration et de relaxation, le tout dans une ambiance calme et bienveillante.

4. Partenaires

Certaines animations se font en collaboration avec d'autres structures comme :

- Une sortie à la **Médiathèque Michel Courot** : avec lecture sur place, raconte tapis, conte, empreint de divers supports (livres, CD ...)
- Des rencontres intergénérationnelles avec **la résidence** de personnes âgées **du Val Dorlay** toutes les 8 semaines environ.
Les rencontres ont lieu le plus souvent à la résidence des personnes âgées à Saint-Paul de 15h30 à 16h30 avec le partage d'un goûter. Les parents désireux d'accompagner ces sorties sont les bienvenus.
Ces rencontres intergénérationnelles n'ont pas d'autres objectifs que de s'ouvrir sur le monde alentour, de côtoyer des personnes différentes et de partager un moment ensemble.
Ce projet a débuté en octobre 2007 autour de différentes animations : chant, pâte à modeler, motricité, jardinage, pâtisserie, galette des rois, carnaval, chasse à l'œuf, « heure du conte », spectacle...
- Des séances de prêt et des animations proposées par le **Ludobus**
Il s'agit d'un espace mobile de prêts de jeux et de jouets circulant dans plusieurs communes de la vallée du Gier.
Ce service est ouvert aux professionnelles de la petite enfance ainsi qu'aux familles.
Cette Ludothèque mobile passe une fois par mois. A la demande, la ludothécaire anime des séances de jeux sur place.
- La mise en place de temps collectifs avec le **relais d'assistantes maternelles** : ce qui permet une rencontre avec d'autres enfants et adultes extérieurs à la structure, une mutualisation des idées, des matériaux et objets ludique...

- **Des temps passerelles avec les écoles du Bourg, le restaurant scolaire et le périscolaire (courant juin)** : il s'agit de faire découvrir aux enfants leur future école, de vivre un temps d'activité et de récréation avec les écoliers. La passerelle se poursuit pour les enfants scolarisés jusqu'aux vacances de la Toussaint : ils peuvent ainsi aller à l'école le matin et être récupérés par le jardin d'enfants dès 11h30 et rester jusqu'au soir selon les disponibilités du service.
- **Une participation commune à des événements festifs** (ex: musicien dans le cadre du festival du jazz, compagnie de spectacle pour Noël ...)

5. Temps forts

- **Soirée de rentrée** : Elle a lieu en Octobre. Un ou des intervenants sont présents pour tenir une conférence. Un temps d'échange et de convivialité vient clôturer cette soirée
- **Noël** : Un spectacle et des gourmandises sont offertes à toutes les familles un samedi matin de décembre dans la salle du Family.
- **Carnaval** : déguisement et maquillage sont au programme pour faire la fête au Family et manger des crêpes avec les enfants de la crèche.
- **Fête de l'été** : Elle a lieu en juin en fin d'après-midi, temps convivial et de partage autour d'une animation ou d'un spectacle et d'un buffet offert aux familles et aux enfants fréquentant l'espace petite enfance. C'est aussi l'occasion de visionner un film relatant la vie de vos enfants à l'espace petite enfance.
- **Fête de la motricité** : Elle est organisée par l'éducateur sportif de la mairie pour les écoles et les structures petite enfance au gymnase René Thomas la première semaine de juillet. Les enfants font des expériences motrices diverses et multiples dans un espace aménagé et sécurisé (version XXL !)

c. Favoriser l'acquisition d'une plus grande autonomie

Le désir de chaque personne (et notamment des enfants) est de grandir, devenir adulte dans le sens d'être autonome. L'autonomie ne se décrète pas, elle se construit petit à petit, à son rythme (il n'y a pas un âge où on devient autonome. A chaque étape de son enfance puis de son adolescence, on progresse vers davantage d'autonomie).

« Aidez-moi à le faire seul » : très tôt, l'enfant a envie de s'entraîner à faire des choses qui le rendront autonome comme s'habiller, se laver, se verser à boire ou se faire des tartines. Pour lui, travailler est presque aussi amusant que jouer, à condition qu'on leur en donne l'occasion. Les enfants ont besoin qu'on leur montre exactement ce qu'il faut faire, lentement et avec des gestes simples qu'ils peuvent comprendre.

Les professionnelles du jardin d'enfants aident les enfants à développer leur autonomie.

1. Grâce à la répétition des gestes de la vie quotidienne

- S'habiller, se déshabiller
- Se chausser, se déchausser
- Manger proprement, se laver
- L'attribution de petites responsabilités telles que : distribuer les bavettes, mettre la table, débarrasser les verres puis se servir seul, essuyer la table, aide à l'aménagement des dortoirs...

2. Grâce à l'aménagement de l'espace

L'aménagement de la salle de vie permet un accès autonome aux jeux, aux jouets, aux livres et au matériel de dessin (craie). L'ensemble du mobilier permet aux enfants d'accéder facilement au matériel et faciliter le rangement. Les professionnelles invitent toujours les enfants à remettre de l'ordre en expliquant et montrant où et comment se rangent les choses.

3. Grâce à la construction de repères

L'équipe met en place des éléments pour permettre à chacun de se construire ses repères dans le temps, dans l'espace et dans les relations interpersonnelles. La construction de repères fiables est le préalable à une acquisition d'une plus grande autonomie. Ainsi, de nombreux rituels jalonnent la journée de l'enfant (chanson du rangement, petit train pour changer de lieux...) et le fait d'avoir une étiquette illustrée avec son prénom lui permet de retrouver son porte-manteau ou sa caisse de vêtements pour retrouver ses vêtements en vue de s'habiller seul.

d. L'observation et la verbalisation au cœur des pratiques professionnelles

1. L'accueil des sentiments

L'attitude bienveillante de l'adulte est possible grâce à la pratique de l'observation et de la verbalisation. L'intervention peut être simplement un regard ou une voix confiante dans les possibilités de l'enfant. Les professionnelles utilisent un langage adapté, qui décrit les situations le plus objectivement possible pour permettre d'accueillir les sentiments des enfants (joie, tristesse, colère, peur ...).

2. Les règles de vie

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux enfants sur leurs droits et devoirs en collectivité. Elles sont énoncées, expliquées et rappelées pour finir par être connues, comprises et appliquées pour le bien-être et la sécurité de tous. Elles peuvent être affichées et illustrées pour permettre à chacun de s'y référer facilement.

3. Le respect

- Respect de soi-même, des autres (adultes et enfants) : partager des jeux communs c'est aussi apprendre à patienter, à attendre son tour et à gérer la frustration. Un conflit

entre enfants ? L'adulte laisse dans un premier temps les enfants régler leurs différends en décrivant la situation, en mettant des mots sur les ressentis, en rappelant les règles et en invitant les enfants à trouver une solution acceptable pour chacun. L'adulte intervient en cas de situation dangereuse ou si aucun arrangement n'est trouvé. Parfois, l'adulte doit intervenir en mettant à l'écart du groupe un enfant pour permettre de se recentrer sur lui-même et ses émotions, se calmer avant de revenir quand il est prêt à reprendre le jeu dans le respect des règles.

- Respect des temps forts où nous sommes tous regroupés (repas, sieste, animations par exemple)
- Respect du matériel
- Respect des règles de conduite et des consignes : Ex : tout l'espace n'est pas accessible à tout moment (couloir, cuisine, salle de repos...). Demander l'autorisation pour faire quelque chose, d'aller dans une autre pièce (sanitaire). Faire l'effort de goûter les plats proposés et manger proprement
- Respect des règles de politesse (bonjour, s'il te plaît, merci, au revoir, pardon...)

4. La communication bienveillante

L'équipe a été formée à la communication bienveillante. Nous accueillons les sentiments et les émotions sans jamais les nier (lorsqu'ils se font mal ou que la séparation du matin est trop difficile avec papa et maman par exemple)

Cette méthode implique le respect de l'enfant dans son individualité ainsi que le respect de sa famille : l'écoute, la disponibilité, et l'absence de jugement de valeur sont les bases d'une relation de confiance avec la famille. Il s'agit de mettre des mots sur les ressentis.

Pour cela, le jardin d'enfants investit dans l'achat de **livres spécifiques de la petite enfance** qui aident l'équipe à progresser encore dans ses pratiques. Des prêts aux familles sont encouragés. Nous nous sensibilisons à cette méthode de communication suite à des conférences et à des ouvrages tels que :

Entre parents et enfants	Haim Ginott
Parents épanouis, enfants épanouis	Adèle Faber et Elaine Mazlish
Frères et sœurs sans jalousie ni rivalité	Adèle Faber et Elaine Mazlish
Parler pour que les enfants écoutent, écouter pour que les enfants parlent	Adèle Faber et Elaine Mazlish
Douces violences à la crèche	Christine Schuhl
Eveiller, épanouir, encourager son enfant- La pédagogie Montessori à la maison	Tim Seldin
L'explorateur nu	Jean Epstein
Il me cherche	Isabelle Filliozat
Au cœur des émotions de l'enfant	Isabelle Filliozat
Pour une enfance heureuse	Catherine Gueguen
Les lois naturelles de l'enfant	Céline Alvarez
Petite enfance et neurosciences	Christine Schuhl et Josette Serres

5. Pédagogie et neurosciences

De nombreuses recherches en psychologie du développement de l'enfant, en sciences cognitives et en neurosciences nous apportent de nouvelles connaissances au sujet des petits. C'est pourquoi nos pratiques changent et s'adaptent voire se recréent et c'est l'enfant qui, au final, est mieux respecté dans son être et son devenir.

V. LES AUTRES TEMPS FORTS

a. Repas

Se nourrir répond à un besoin individuel propre à chaque enfant en fonction de son âge et de son niveau de développement.

1. La préparation des repas

Les repas des enfants sont confectionnés et livrés par liaison chaude et froide par le restaurant scolaire depuis 2011. Ils sont servis aux enfants par le personnel du jardin d'enfants.

Dans un souci diététique, une alimentation variée et adaptée aux saisons est pensée. La priorité dans l'élaboration des menus concerne l'équilibre alimentaire.

Le personnel applique les normes réglementaires avec la méthode HACCP et suit des protocoles d'hygiène et de nettoyage très rigoureux.

Les repas tiennent compte des régimes alimentaires sur présentation d'un PAI ou certificat médical (allergie, intolérance...) et des interdits liés aux convictions religieuses sans pour autant prévoir un substitut alimentaire.

2. Le déjeuner

Le coin repas est aménagé en fonction du nombre d'enfants présents. Un adulte est présent à chaque table pour accompagner 6 à 8 enfants dans leur acquisition et développer leur autonomie ceci dans le respect des règles de vie autour du repas (lavage des mains, utilisation des couverts, rester assis, politesse, aide au service, ranger sa bavette).

3. Le goûter

Il se compose généralement d'un produit laitier, d'un fruit cuit ou cru et d'un produit céréalier adaptés aux enfants.

4. Les repas festifs

Afin de développer la notion de convivialité et de plaisir autour du repas mais aussi d'enrichir les expériences gustatives des enfants certaines actions sont entreprises.

Ainsi, des repas à thème peuvent s'organiser dans le cadre de la semaine du goût ou la mise en place de plateaux-repas ou encore à travers la confection d'un gâteau d'anniversaire ou de la pâte à crêpes ...

De plus, avec l'arrivée des beaux jours, il est agréable de prendre les repas dans l'espace extérieur.

b. Sommeil

Donner à chaque enfant la quantité et la qualité de sommeil dont il a besoin est fondamental pour son développement physique et psycho-affectif.

Le respect des différents rythmes de sommeil de l'enfant accueilli en collectivité passe par une organisation matérielle et un accompagnement des enfants lors de la phase d'endormissement.

1. Les lieux de repos

Les enfants sont répartis dans 2 lieux de repos distincts .Les enfants sont couchés dans des couchettes personnalisées avec leur doudou, sucette ou autre rituel indispensable à un bon endormissement.

2. Le déroulement de la sieste

Un coucher collectif vers 12h30

Le rituel d'endormissement : vers le bien-être et l'autonomie.

Pour répondre aux besoins de sécurité affective des enfants, 2 personnes présentes sur le groupe se chargent de préparer les enfants au coucher (continuité de la prise en charge des enfants) alors qu'un troisième reste dans la salle de jeux auprès du groupe en jeux libres.

Une prend en charge les enfants occupant la chambre verte des moyens tandis qu'une autre prend en charge les enfants occupant la chambre bleue des plus grands de la façon suivante :

Elle prévient l'enfant et l'accompagne dans la salle de change pour l'aider à se déshabiller et à mettre ses vêtements dans sa corbeille personnalisée, elle veille à son bien-être physique (change, soin de nez, enlève les élastiques des cheveux, découvert selon régulation thermique...) et affectif (sucette, doudou, câlin) puis l'emmène dans sa chambre et le couche dans son lit ou couchette personnelle avec des gestes et paroles douces avant de repartir s'occuper d'un autre enfant.

Le couchage des enfants s'échelonne entre 12h15 et 12h45.

La température de la chambre varie entre 18°C et 20°C.

Les stores ne sont pas entièrement baissés.

Pour améliorer la qualité de l'endormissement et la durée de sommeil des enfants :

- ✓ Une professionnelle reste dans la chambre jusqu'à endormissement des enfants.
- ✓ Une autre professionnelle retourne dans la chambre vers 13h30 à 14h30.
- ✓ Levés échelonnés à partir de 14h30.

L'attribution des lits et couchettes rassure les enfants en leur donnant des repères (répartition des enfants affichée sur le mur de la chambre). Les draps sont lavés toutes les semaines.

Les turbulettes ou couettes des enfants sont attribuées en fonction de leur taille et de la saison et sont rangées avec leur prénom sur les étagères du placard. Elles sont lavées 1 fois toutes les 3 semaines.

Nous tentons de respecter au mieux le rythme et le besoin de sommeil de l'enfant malgré certaines limites que peut engendrer la vie en collectivité.

A noter, le passage en couchettes pour les plus grands leur donnant la possibilité de se lever seuls et de gérer leur temps de sieste de façon autonome.

c. Changes

1. Soins

L'hygiène et la propreté relèvent de principes éducatifs auxquels l'équipe est très attachée.

Le lavage des mains est systématique avant et après chaque repas, passage aux toilettes pour les plus grands et en fin d'activité salissante (peinture, feutre, pâtisserie, sable...).

Le lavage du nez est effectué à l'enfant quand il est nécessaire.

2. Changes

Depuis 2014 la structure fournit les couches aux enfants. Ils sont effectués dans le respect du corps de l'enfant et de sa sécurité. Sauf en cas de selles, les changes s'effectuent debout.

Nous respectons la technique de soin du change en technique en allant toujours du plus propre au plus sale.

La serviette et le gant de toilette sont changés après chaque selle. Le savon utilisé est neutre et utilisé seulement en cas de selles sinon lavage à l'eau.

En cas d'irritations le médecin de la crèche préconise d'utiliser du liniment oléocalcaire et de mettre de la pommade Bépanthène.

3. Acquisition de la propreté

Le personnel accompagne l'enfant dans son désir d'être propre en lui proposant d'aller sur le pot ou sur les toilettes. Cette pratique se fait en totale collaboration avec la famille et en tenant compte de la maturité physiologique de l'enfant.

Il est important pour nous de respecter les différentes étapes ainsi que les éventuelles régressions.

Pour les enfants déjà propres, des passages aux toilettes sont proposés régulièrement les amenant progressivement vers plus d'autonomie et de la prise en charge « seul » de leur propreté.

Les soins de confort sont aussi très importants pour permettre à l'enfant de se sentir bien dans son corps, cela comprend :

- Les habits qu'ils portent (adaptation à la température, à ses activités, changement des vêtements souillés...)
- Le mouchage
- L'évaluation de son état de santé

VI. L'ACCUEIL D'ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les objectifs de la structure sont de proposer un mode de garde pour tous les enfants, un lieu d'accueil et d'éveil sans vocation thérapeutique, de leur apprendre à vivre ensemble dès le plus jeune âge avec leurs différences.

Le décret du 1^{er} août 2000 prévoit l'intégration des enfants en situation de handicap au sein d'établissements d'accueil de jeunes enfants dès l'an 2000.

La loi du 11 février 2005, loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées donne une définition du handicap, fixe un droit à compensation des conséquences du handicap.

a. La structure

L'enfant en situation de handicap est accueilli comme les autres enfants, c'est-à-dire en tant qu'enfant qui a des besoins qui lui sont propres. C'est permettre à l'enfant de vivre sa vie d'enfant, quelles que soient ses difficultés. Il va rencontrer d'autres enfants de son âge, il va s'enrichir de leurs jeux mutuels, les imiter, apprendre à gérer les conflits à leur contact, s'intégrer progressivement dans cette microsociété. L'enfant va découvrir une nouvelle relation avec des adultes qui ne sont pas ses parents, qui ne sont pas des soignants, qui vont le considérer dans sa globalité et lui laisser plus d'autonomie. Les professionnels et l'enfant vont construire ensemble une relation sécurisante et de confiance.

Il est important d'accueillir des enfants en situation de handicap dans les structures collectives « ordinaires », ils permettent aux autres enfants d'être confronté au handicap, à la différence, de jouer ensemble sans les exclure. Les enfants sont capables d'une grande solidarité entre eux, d'entraide. « Le regard que se portent, les uns sur les autres, les enfants sans handicap et les enfants marqués par une anomalie est source d'échanges et d'interactions qui sont enrichissants pour tous. »¹ Hérorou C et Korff-Sausse S, « Intégration collective de jeunes enfants handicapés », Eres 2001.

b. L'accueil des enfants en situation de handicap

L'accueil d'enfants en situation de handicap ne peut se faire dans n'importe quelles conditions. Il nécessite d'être pensé en équipe. Il implique une réflexion au préalable, une adhésion de l'ensemble de l'équipe ainsi qu'un travail de partenariat pour accompagner l'enfant au mieux. Les professionnels doivent fixer un cadre, des limites à leurs champs d'action, n'étant pas eux-mêmes spécialisés et ne pas hésiter à se former régulièrement.

C'est ainsi qu'en 2011, des enfants en situation de handicap ont pu être accueillis à l'espace petite enfance grâce notamment à un dispositif d'aide mis en place par le Conseil Général et à la formation dans le domaine du handicap de plusieurs professionnels.

c. Des outils précieux

1. Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Il a vu le jour en 2003, dans une circulaire du Ministère de l'Education Nationale. Il est créé pour l'accueil d'un enfant dont l'état de santé nécessite un accompagnement spécifique. « Le PAI est avant tout une démarche d'accueil résultant d'une réflexion commune des différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant malade. » C'est un document rédigé

conjointement par l'équipe d'accueil, le personnel de santé rattaché à la structure, les partenaires extérieurs en association avec l'enfant et sa famille. Il précise les objectifs de l'accueil.

Le PAI permet aux enfants d'être accueillis en collectivité en précisant les modalités de la vie quotidienne. Il définit les protocoles médicaux, c'est-à-dire les traitements, les régimes alimentaires, les conduites à tenir en cas d'urgence ainsi que les signes à surveiller afin de garantir la sécurité et le bien-être de l'enfant. Le PAI permet un véritable accueil individualisé, une meilleure connaissance de l'enfant, de son rythme, ses besoins, ses difficultés et ses potentialités. Il donne les informations nécessaires à la bonne prise en charge de l'enfant. Il désigne également les personnes « référentes » de l'enfant, qui le suivent plus particulièrement.

2. Les fiches d'observations

Elles permettent une vision globale de l'enfant, de repérer où en est l'enfant dans son développement, ses potentialités tout comme ses difficultés. Cet outil nous permet de voir l'évolution de l'enfant et ainsi d'adapter nos pratiques professionnelles.

Elles sont utilisées pour les enfants présentant des troubles du comportement (enfants mordeurs) ou des retards de développement mais aussi pour tous les enfants pour noter leurs acquisitions ou repérer les difficultés afin de comprendre pourquoi et de pouvoir aider l'enfant à les surmonter.

3. Le soutien aux familles

Il s'agit d'assurer une continuité entre les espaces de vie de l'enfant et de penser une prise en charge en lien avec ses référents familiaux, son contexte social ainsi que son environnement culturel. Les professionnels jouent un rôle d'accompagnement et participent à la rééducation de l'angoisse et de la culpabilité. Ce moment d'acceptation du bébé à la crèche est vécu par les parents comme la première acceptation de la société à l'égard de leur enfant. Ainsi l'accueil est un moment fondamental dans la réparation ou la reconstruction des fonctions de parentalité des familles. C'est leur permettre de concilier vie familiale et vie professionnelle.

Les enfants handicapés ne seront jamais « comme les autres ». Pourtant, ils demandent à vivre parmi les autres. Il ne s'agit pas de nier la différence de cet enfant- là, ni de minimiser les obstacles à franchir. Mais tout en étant différent, il peut avoir une place parmi les autres et bénéficier de la vie du groupe d'enfants

L'accueil de ces enfants ne vise pas à les guérir ou à les « réparer », c'est les reconnaître dans leurs droits humains à ne pas être exclus des espaces prévus pour le développement personnel et social des jeunes enfants avant l'école.

« Tout être - aussi marqué soit-il par une fatalité-est un être en devenir. » (S Sausse « Le miroir brisé »)

VII. SANTE / SECURITE / HYGIENE

a. Santé

La sécurité physique et affective passe par un taux d'encadrement de professionnels diplômés suffisant.

La stabilité de notre équipe permet aux enfants d'avoir des repères par rapport au personnel présent.

Des protocoles de soins et d'urgence médicale ont été établis avec le médecin de la crèche afin de réfléchir aux conduites à tenir.

L'enfant malade peut être accueilli au jardin d'enfants et se voir administrer un traitement prescrit sur ordonnance sauf s'il s'agit de maladie contagieuse et dans ce cas il y a éviction de l'enfant quelques jours. Un classeur santé est à la disposition de l'équipe qui comporte une rubrique maladies infantiles (avec symptômes, conduite à tenir, éviction...), les protocoles de soin et la législation en matière de santé.

L'équipe prévient les parents si besoin de l'état de santé de leur enfant présentant des symptômes de maladie ou en cas de fièvre supérieure à 38°5.

Le médecin a établi un protocole qui autorise l'administration d'antipyrétique en cas de fièvre supérieure à 38°5. Nous signalons sur le tableau de l'entrée toute maladie contagieuse chez des enfants fréquentant la structure.

L'ensemble du personnel est formé aux gestes d'urgence et suit des sessions de recyclage chaque année si possible.

b. Sécurité

Un registre de sécurité est tenu à jour qui enregistre tous les contrôles annuels concernant le bâtiment, les extincteurs, le gaz, l'alarme incendie, l'électricité, le contrôle Radon, les exercices incendie...

c. Hygiène

De nombreux protocoles d'hygiène en matière de nettoyage et de respect de la réglementation sanitaires ont été établis par la directrice et appliqués rigoureusement par le personnel.

Les agents qui préparent les repas sont formés à la méthode HACCP (Analyser les risques et les points critiques et les maîtriser) et appliquent avec sérieux les normes réglementaires en cuisine.

L'entretien des locaux notamment la salle de changes passe aussi par une aération régulière (dès que possible) et le nettoyage avec des produits adaptés du mobilier et du matériel selon un planning précis.

Les sucettes et les doudous des enfants sont gardées au jardin d'enfants sont lavées au minimum 1 fois/ semaine.

VIII. LES OUTILS DE TRANSMISSIONS

a. Des supports pour symboliser et maintenir le lien parents-enfants

Des photos familiales apportées par les parents sont disposées dans un porte-photos à hauteur des enfants pour qu'ils puissent s'y référer à tout moment. Ces photos peuvent être aussi affichées dans les lits ou formées des petits albums à disposition des enfants.

b. Les transmissions aux familles

Les différents temps de la journée sont transmis oralement (Classeur de transmissions), les activités quotidiennes et observations.

Des informations concernant la vie au jardin d'enfants peuvent être affichées sur les tableaux blancs.

La programmation des temps forts (fêtes, intervenants, sorties) est présentée lors de la soirée de rentrée de rentrée en octobre et diffusée par mail.

c. Le cahier « Koi 2 9 ? » (Quoi de neuf)

Créé à l'initiative de parents pour faciliter les transmissions entre les familles et les professionnelles et faire le lien entre la maison et la structure. Plus qu'un outil de communication, il retrace **une tranche de vie partagée entre la famille et les professionnelles autour de l'enfant**. Ce recueil d'échanges variés (informations, photos, doc, messages administratifs ou personnels ...) circulait aisément d'un lieu à l'autre pour remplir pleinement sa mission de **messenger**. Au départ définitif de l'enfant il constituait un cahier « souvenir » pour l'enfant et sa famille.

d. Drive

La mise en place d'un drive pour les familles utilisatrices de la structure (avec leur accord) a permis de garder le lien pendant le confinement, outil de partage interactif que nous mettons au service des familles désireuses qui s'avère très utiles notamment pour le partage de photos, activités ou autres informations.

CONCLUSION

Le jardin d'enfants peut être une « passerelle » vers l'école permettant à l'enfant de grandir, de passer certaines étapes de la vie et de développer la confiance en soi.

Le fonctionnement de cette structure permet de favoriser l'autonomie des enfants et l'accueil des sentiments.

Les professionnelles mettent tout en œuvre pour accompagner l'enfant sur ce chemin afin que ce lieu puisse contribuer à un « certain » épanouissement de l'enfant quelle que soit la durée de son passage.

Loin de se substituer aux parents, premiers éducateurs des enfants, le jardin d'enfants veille à établir une relation constructive avec eux, basée sur le respect mutuel, l'écoute, la transparence, la responsabilisation et la participation.

« L'éducation ne doit plus être essentiellement transmission de connaissances, mais doit prendre un nouveau chemin, cherchant la libération de potentialités humaines ». Dr Maria Montessori.